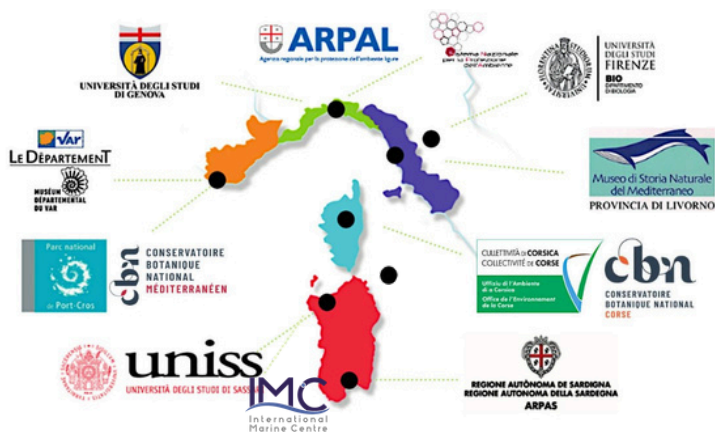


Le projet ALIEM VIGIL est cofinancé par le **Programme Interreg Italie-France Maritime 2021 - 2027**, avec un financement de € 1.245.313,93 (FEDER).

»»» NEWSLETTER NUMBER 9 «««



**Actions pour
 limiter les risques de
 diffusion des espèces
 Introduites
 Envahissantes en
 Méditerranée**

MEGACHILE SCULPTURALIS : PREMIÈRE MENTION EN CORSE

L'abeille résinière géante, *Megachile sculpturalis*, a été observée pour la première fois en région bastiaise au mois de juillet 2025.

Originaire d'Asie de l'est, elle a été introduite en Amérique du nord dans les années 90 et en Europe, près de Marseille dès 2008. Elle s'est ensuite répandue dans les pays voisins de l'Espagne à l'Ukraine, et dans presque 50 départements de France continentale et surtout dans l'île voisine d'Elbe, par conséquent elle faisait l'objet d'une vigilance accrue sur notre territoire.

Cette abeille solitaire installe son nid dans des cavités préexistantes. Elle utilise les trous dans le bois mort ou dans les vieux arbres et les tiges creuses de bambous ou de canne de Provence, mais aussi les cavités des nichoirs à insectes !

Les « hôtels à abeilles » constituent des lieux favorables à leur nidification et, de ce fait, à leur implantation en un endroit donné : une vigilance accrue au niveau de ce type d'abris est de mise !

Article à retrouver sur notre page Facebook

**RÉSEAU DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE
ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

ABEILLE RÉSINIÈRE GÉANTE 1er signalement en Corse
Juillet 2025 (région bastiaise)



- Nids dans des tiges creuses ou des galeries
- Affectionne particulièrement les hôtels à insectes
- Vole entre début juin et début septembre

Megachile sculpturalis :

- Corps à dominante noire
- Thorax et 1er segment abdominal roux
- Ailes légèrement enfumées
- Taille : Mâles 14 - 19 mm
Femelles 22 - 27 mm



POUR COMPARAISON ...
Abeille résinière géante (à gauche)
et Abeille mellifère (à droite)



RISQUES MAJEURS ET ENJEUX
Pour les abeilles sauvages et la biodiversité
(compétition possible pour les ressources alimentaires et les sites de nidification)

© C. Rohrbach

Si vous pensez l'avoir reconnue, envoyez une photo par mail : ocic@oec.fr ou sur l'interface ALIEM / l'application mobile InvasivTracker



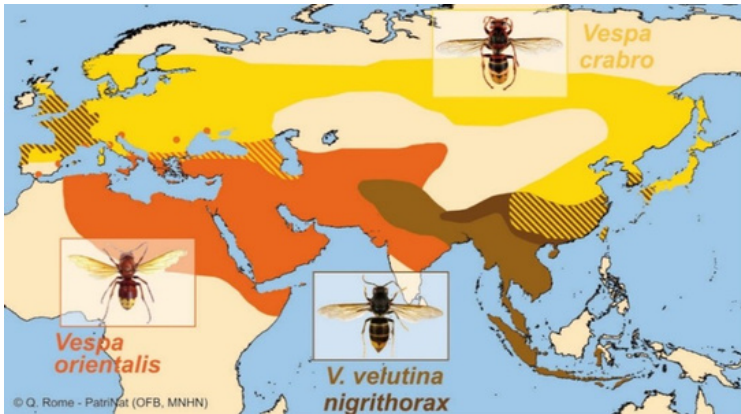


© Pascal Cocco

Le 17 septembre 2025, une nouvelle espèce de frelon exotique a été signalée pour la première fois en Corse : le frelon oriental (*Vespa orientalis*).

Un nid a été découvert dans un immeuble d'Ajaccio (Corse du sud), dans le quartier de la préfecture, par un résidant, qui a signalé son observation via la plateforme ALIEM gérée par l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Le nid était situé dans un trou du mur et a été détruit grâce à l'intervention d'une entreprise spécialisée dans la désinsectisation, un fonds d'intervention ayant été provisionné par l'OEC dès 2024 en cas de nouvelle détection de nids de frelons exotiques en Corse.



Source : frelonasiatique.mnhn.fr

Cette espèce, naturellement présente dans la moitié est du bassin méditerranéen, jusqu'au sud de l'Italie, connaît une progression vers le nord et l'ouest depuis plusieurs années.

L'espèce, détectée dans le nord de l'Italie et en Sardaigne dans le cadre du projet ALIEM est maintenant répartie dans une grande partie du pays et a été découverte en France en 2021 à Marseille (Gereys et al. 2021).

VESPA VELUTINA : NOUVEAUX SIGNALEMENTS EN CORSE

Après l'élimination d'un premier nid de frelon asiatique à Bastelicaccia (Corse du sud) à l'été 2024, 2 nouveaux signalements ont concerné la ville d'Ajaccio (Corse du sud) cette année :

- le 21 juillet : un nouveau nid de frelon asiatique a été signalé en centre ville. Rapidement pris en charge par les pompiers, celui-ci a été neutralisé.
- le 4 septembre : un nouveau spécimen a été observé, toujours en plein cœur de la ville. Malgré plusieurs interventions de l'OEC-OCIC ainsi qu'une action coordonnée de grande ampleur réalisée conjointement avec la filière apicole et les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Sartène (auprès desquels nous menons des actions de sensibilisation/formation) le nid n'a pu pour l'instant être localisé.

Tandis que les travaux de recherche se poursuivent, y compris via le déploiement de ruchers sentinelles en ville, nous appelons tous les habitants de la région ajaccienne à ouvrir l'œil et à surveiller les environs pour contribuer à cette démarche.

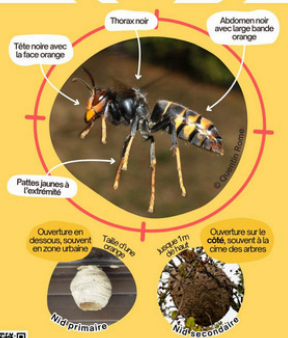


OUVREZ L'OEIL ET SIGNALEZ LA PRÉSENCE DU FRELON ASIATIQUE

Nous avons besoin de vous !

Apparu en France en 2004, le frelon asiatique s'est depuis propagé dans l'intégralité de la France métropolitaine et jusqu'en Italie (Piémont, Vénétie, Ligurie et Lombardie). Jusqu'alors indemne, la Corse a détecté un premier nid en août 2024, rapidement détruit. La vigilance s'impose : seule une surveillance active permet de détecter et d'éliminer cette espèce invasive dans les zones encore préservées.

Nous vous appelons ainsi à surveiller activement votre environnement et vos jardins : le frelon est particulièrement attiré par les ruches, certaines plantes comme les camélias, bananiers, callistemons, châtaigniers, et autres arbustes, arbres en fruits ou en fleurs, mais également les composteurs.

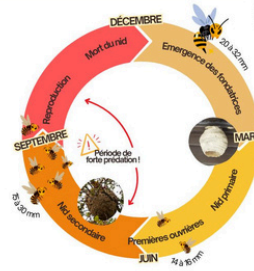


Comment participer ?

Téléchargez l'application InvasivTracker (Android et iOS) ou rendez vous sur le site internet ALIEM (<https://www.aliem-network.eu/>).

- 1 En cas d'observation d'un individu suspect ou d'un nid, prenez une photo et signalez là sur l'application ou le site internet.
- 2 Le signalement sera reçu dans notre base de données et vérifié.
- 3 En cas de présence avérée du frelon asiatique à pattes jaunes, un agent de l'OEC reviendra vers vous pour détecter le nid et veiller à son élimination.

Pour toute information complémentaire, contactez nous à ocic@oec.fr



La coopération au cœur du Méditerranée

La coopération au cœur de la Méditerranée



À retrouver sur nos réseaux sociaux

Le premier nid de *Vespa velutina* a été neutralisé en Sardaigne (Italie) : un succès de coopération scientifique

Une intervention rapide sur le territoire d'Ilbono marque une victoire importante dans la lutte contre cette espèce envahissante qui menace l'apiculture et la biodiversité.

Les 4 et 5 août 2025, la Sardaigne a vécu un moment historique dans la lutte contre les espèces envahissantes : le premier nid confirmé de *Vespa velutina* sur l'île a été localisé et neutralisé. L'opération, qui s'est déroulée sur le territoire d'Ilbono (Nuoro), représente un succès de coopération entre les institutions, les chercheurs, les associations apicoles et les apiculteurs locaux.

La *Vespa velutina*, connue sous le nom de frelon asiatique, est une espèce originaire d'Asie du Sud-Est qui s'est rapidement répandue en Europe au cours des dernières décennies. Ce prédateur représente une menace sérieuse pour les abeilles domestiques et sauvages, mais aussi pour l'ensemble de l'écosystème local. Sa présence en Sardaigne était redoutée depuis longtemps par les experts, qui surveillaient le territoire depuis huit ans dans le cadre d'un projet de science citoyenne lancé avec le projet Interreg ALIEM, devenu ensuite ALIEM' et actuellement ALIEM VIGIL.

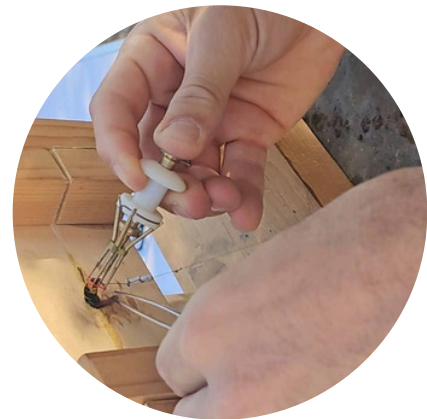
La recherche du nid : entre technologie et précision

L'opération a débuté dans un rucher d'Ilbono, où la présence du frelon asiatique avait déjà été confirmée. L'équipe, composée d'experts en neutralisation venus de Toscane (association apicole Toscana Miele et Université de Pise), ainsi que de chercheurs du département d'agronomie de l'Université de Sassari, de techniciens locaux et d'apiculteurs de l'association Apiarios, a mis en œuvre une stratégie de localisation du nid par télémétrie : après avoir capturé quelques spécimens en train de chasser devant les ruches, ils en ont sélectionné un dont le poids était approprié et y ont appliqué un émetteur radio miniaturisé.

La chasse électronique a duré environ une heure. À l'aide de récepteurs portables équipés d'antennes directionnelles, les opérateurs se sont déplacés de manière coordonnée, l'un à pied, l'autre en voiture, en croisant les signaux de l'émetteur. Le nid a été localisé dès la première tentative, à environ 9 mètres de hauteur dans la cime d'un chêne-liège, à 550 mètres du rucher le plus touché.

La neutralisation a eu lieu le soir même, lorsque la plupart des ouvrières étaient rentrées au nid. À l'aide de perches télescopiques pouvant atteindre 30 mètres de hauteur, les experts ont injecté directement l'insecticide (perméthrine) dans le nid, garantissant une intervention efficace et sûre.

Le lendemain, les vérifications ont confirmé le succès de l'opération : aucune activité de vol autour du nid et absence totale de frelons asiatiques dans les ruchers de la région.



Créer un réseau de surveillance pérenne

Le succès de cette intervention est le fruit d'une collaboration entre différentes institutions : les universités de Sassari, Pise et Florence, le CREA de Bologne, l'organisme régional Laore, l'association toscane Miele e Apiarios, et enfin, les apiculteurs locaux, soutenus par les projets sur les espèces exotiques envahissantes ALIEM VIGIL et Genapis.it.3. Cette première intervention représente une étape cruciale dans la stratégie de confinement de la *Vespa velutina* en Sardaigne. Il sera désormais essentiel de maintenir une vigilance élevée grâce à une surveillance constante du territoire par les apiculteurs, de continuer à renforcer le réseau de collaboration entre experts et apiculteurs, et il serait également nécessaire de créer un réseau de surveillance pérenne en Sardaigne et de former des personnes à la neutralisation des nids. La lutte contre les espèces envahissantes se gagne en effet grâce à la rapidité d'intervention et à la coopération de tous les acteurs impliqués dans la protection de la biodiversité de l'île.

INVASORI MARITTIMI : LA NOUVELLE CAMPAGNE CITIZEN SCIENCE DU PROJET ALIEM VIGIL EN SARDAIGNE

Article proposé par Daniele Grech (IMC)

INVASORI MARITTIMI est la campagne Citizen Science sur les espèces marines exotiques du projet ALIEM VIGIL menée par la Fondation IMC Centro Marino Internazionale en Sardaigne.

Les activités de science citoyenne du projet sont en cours, avec une campagne visant à sensibiliser, former et éduquer à la signalisation des espèces exotiques dans le cadre du Programme opérationnel maritime.

AVEZ-VOUS VU CES ESPÈCES OU D'AUTRES ESPÈCES INHABITUELLES ?

Aidez-nous à collecter des données ! Il est essentiel de fournir une photo et les coordonnées GPS de l'observation, ainsi que des informations complémentaires telles que la profondeur de l'observation (m), la date de l'observation et, si possible, une estimation du nombre d'individus ou de l'abondance dans le cas d'espèces non quantifiables de manière unitaire.

👉 Que vous vous promeniez au bord de la mer, une canne à pêche à la main ou sous l'eau, chacun d'entre nous peut apporter sa contribution !

📷 Signalez-nous les espèces exotiques envahissantes ou toute espèce que vous considérez comme inhabituelle.

☎ Sur Whatsapp au +393334030360

✉ Ou par e-mail à : d.grech@fondazioneimc.it

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes passe également par une éducation fondamentale et une bonne compréhension des espèces exotiques présentes sur le territoire, afin d'identifier celles qui présentent un caractère envahissant.

Retrouver ici
l'article du projet




Article proposé par Thomas De Solan (CBNMed)

De juin à septembre 2025, de nombreuses animations ont été organisées dans le Var dans le cadre d'une ambitieuse campagne de sensibilisation sur les Espèces Exotiques Envahissantes. Au total, 16 balades naturalistes, 4 conférences et 11 tenues de stands ont été réalisées durant l'été. Des animations pour petits et grands qui ont permis de sensibiliser plus de 1300 personnes à la problématique des EEE. Une occasion de découvrir cette thématique (d'où viennent ces espèces, leurs impacts, etc.) et d'apprendre les bons gestes pour éviter de nouvelles introductions.

Les animations ont touché un public composé principalement de voyageurs venant visiter la Côte d'Azur, mais également de locaux souhaitant se renseigner sur cette problématique locale.

La campagne a été organisée par le Conservatoire botanique national méditerranéen et menée en prestation par les membres du Collectif d'Initiatives pour l'Environnement du Territoire des Maures et alentours.

Un grand merci à ces derniers pour leur implication et leur motivation sans faille !



© M-F Pelletier



© Planete sciences



© Planete sciences



© Thomas De Solan

UNE TABLE RONDE EEE AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE « L'HORTICULTURE FACE AUX INVASIONS BIOLOGIQUES : QUELS ENJEUX POUR LE FUTUR ? »

Article proposé par Thomas De Solan (CBNMed)

L'horticulture est l'une des principales voies d'introduction de plantes exotiques envahissantes en Europe, qu'il s'agisse de la mise en culture volontaire de végétaux ou du déplacement involontaire d'invertébrés lors des transports.

Afin de mieux faire connaître cette problématique, le Muséum départemental du Var (CD Var) et le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) ont organisé le 22 septembre dernier, à Hyères, une table ronde sur ce sujet avec les professionnels de la production végétale.

Le public était principalement constitué de pépiniéristes travaillant dans le département, mais aussi d'enseignants du lycée agricole de la ville, assurant la formation des professionnels de demain.



La table ronde a débuté par trois présentations sur différents aspects des invasions biologiques. Jérémy Migliore (CD Var) a tout d'abord parlé de la transformation des écosystèmes et de l'impact des invasions biologiques avec un focus autour des processus évolutifs. Thomas de Solan (CBNMed) a ensuite abordé la question des espèces végétales exotiques envahissantes et du rôle de l'horticulture dans cette problématique. Enfin, Olivier Blight (Université d'Avignon) a présenté un panorama des principales fourmis exotiques retrouvées dans les pépinières du sud de la France lors de travaux d'inventaires menés entre 2024 et 2025.

Ces présentations complémentaires ont permis de nourrir les échanges avec les participants. Le public s'est en effet révélé très intéressé, et avait de nombreuses questions sur les mesures concrètes à mettre en place pour améliorer la gestion (méthodes de lutte) et la prévention des EEE (sensibilisation du enfants, mise en place de réseaux de surveillance, etc.). La table ronde s'est finalement achevée après plus de deux heures d'échanges constructifs et stimulants.

LUTTE CONTRE TAPINOMA MAGNUM : LA RECHERCHE AVANCE EN CORSE

C'est au sein de l'Unité Mixte de Recherches Science pour l'Environnement de l'Université de Corse, que le laboratoire chimie des produits naturels s'est engagé sur deux projets innovants et prometteurs :



 [Article complet sur Corse Net Infos](#)


- un premier projet mené en collaboration avec l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC) qui vise à développer un biocide naturel et sélectif. Un projet prometteur sur lequel les chercheurs ont déjà bien avancé et qui pourrait intéresser au-delà des frontières de l'île, tant la *Tapinoma* a étendu sa présence sur des territoires de plus en plus nombreux. « Nous avons déjà développé quatre solutions avec des cinétiques d'action très importantes qui arrivent à décimer une population de 20 à 40 fourmis en 30 minutes », dévoile Alain Muselli, directeur du laboratoire de recherches.
- « une autre approche plus délicate qui consiste à développer un mélange mimétique synthétique qui serait produit en laboratoire et qui pourrait brouiller la communication chimique pour dérouter les fourmis. L'idée c'est de les leurrer afin de les envoyer vers des appâts insecticides ou vers des espaces où elles seront moins gênantes ».

EXTENSION DE L'AIRE DE RÉPARTITION DE CICADA BARBARA EN CORSE

La Cigale mauresque est de teinte générale grise et possède également des taches sombres bien nettes sur les ailes antérieures ; les imagos dépassent les 3 centimètres de longueur de corps. Sa cymbalisation a peu de choses en commun avec celle des autres espèces du genre *Cicada*. Contrairement à ces dernières, *Cicada barbara* produit une stridulation continue et grésillante, généralement longue de plusieurs dizaines de secondes. De ce fait, la cymbalisation de la cigale mauresque s'apparente beaucoup à celles des cigales du genre *Tibicina*. Un aplanissement de la fréquence est cependant audible au démarrage et en fin de strophe (un peu à la façon de la cigale plébéienne, *Lyristes Plebejus*). Cigale ouest méditerranéenne qui occupe le Maghreb et une partie de la Péninsule Ibérique, il s'agit d'une espèce exotique arrivée involontairement en France par l'importation de végétaux pour l'ornementation.



Bien qu'exotique, c'est donc la 5ème espèce de la liste des Cigales de Corse.

 Observation de l'espèce en région ajaccienne

2023 Première observation de l'espèce en Corse, à Porto-Vecchio, à proximité d'une pépinière

2024 Seconde année de présence pour *Cicada barbara* en Corse sur le même site que lors de la découverte

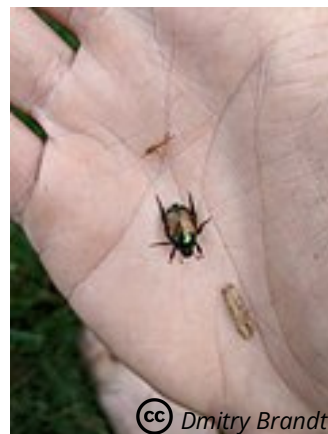
Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), espèce exotique envahissante originaire d'Asie, a été **détecté pour la première fois en France, dans le Haut-Rhin, en juillet 2025**, marquant ainsi une nouvelle étape de sa progression en Europe.

Redoutable ravageur causant des dommages considérables sur de nombreux végétaux : plus de 400 espèces appartenant à 94 familles dont plantes alimentaires, forestières ou ornementales, parmi lesquelles vigne, maïs, tomates, fraises, arbres fruitiers et gazons.



En raison de sa nuisibilité importante pour les plantes hôtes et de ses impacts économiques potentiels, **il est classé comme organisme de quarantaine prioritaire au sein de l'Union européenne**.

Des modélisations récentes montrent que de vastes régions françaises sont favorables à l'installation de l'espèce, notamment via les hubs de transport. La détection précoce, la mobilisation des réseaux de surveillance et l'implication des citoyens sont essentielles pour limiter son établissement et ses impacts.




 [Article complet sur le site de la FREDON](#)

 [Détection plus récente en Espagne](#)

POCHAZIA SHANTUNGENSIS : NOUVELLES OBSERVATIONS EN CORSE

Officiellement détectée en Corse en août 2024 dans le secteur de Vescovato, les observations de la cigale à ailes brunes se poursuivent. En effet, elle a dernièrement été vue aux stades larvaire et adulte en haute Corse sur la plaine orientale et alentours, ainsi qu'en Corse du Sud, dans le bassin ajaccien.



 [Plus d'informations sur le Bulletin N°9 de la Santé du Végétal](#)

MISE À JOUR DE LA LISTE DES ESPÈCES PRÉOCCUPANTES POUR L'UE

RÈGLEMENT EUROPÉEN RELATIF AUX EEE : 26 NOUVELLES ESPÈCES INSCRITES SUR LA LISTE DES EEE PRÉOCCUPANTES POUR L'UNION EUROPÉENNE

 [Article complet](#)
Centre de Ressources EEE

 [Journal Officiel de l'UE](#)

« Le 17 juillet, conformément au règlement (UE) n° 1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, **une mise à jour de la liste des espèces préoccupantes pour l'Union Européenne a fait passer de 88 à 114 le nombre d'espèces exotiques envahissantes concernées par ce règlement.** »

MISE EN PLACE D'UN FONDS EUROPÉEN D'URGENCE POUR UNE RÉPONSE RAPIDE FACE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Cofinancée par l'Union européenne et mise en œuvre par l'intermédiaire du programme UICN Saving Our Species, cette initiative de 2,1 millions d'euros sur trois ans fournira des subventions ciblées pour soutenir des actions sur le terrain afin de prévenir l'établissement et la propagation d'EEE dans l'UE.

Le Fonds accordera des **subventions allant de 10 000 à 50 000 €** pour financer des actions de réponse rapide d'une **durée maximale de 12 mois**. Les projets éligibles doivent porter sur les premières phases d'invasion d'espèces animales ou végétales exotiques, y compris les macroalgues, présentant un risque important de propagation et de dommages écologiques. Cette initiative contribue directement à la mise en œuvre du règlement européen sur les espèces exotiques envahissantes, en aidant les États membres à remplir leurs obligations en matière de détection précoce et de réaction rapide.

 [Pour en savoir plus en français](#)

 [Pour en savoir plus en anglais](#)


 [Pour faire une demande](#)

QUELQUES ACTUALITÉS DU CENTRE DE RESSOURCES EEE



LES EEE DANS LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ : QUELS REGARDS DU COMITÉ NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ ? 



L'INTÉGRATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LES CULTURES HUMAINES : QUELLES IMPLICATIONS POUR LA GESTION ? 



PARUTION DE NOUVEAUX RETOURS D'EXPÉRIENCES DE GESTION EN 2025 

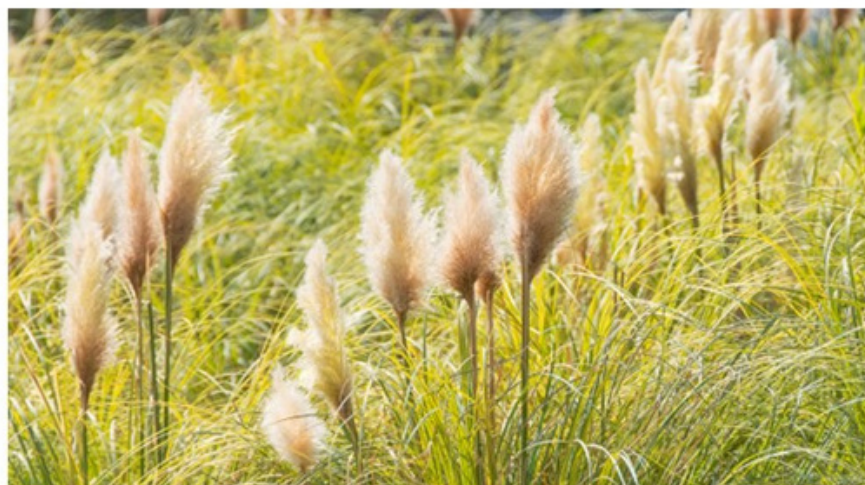


06-07 NOV
SAVE THE DATE - 4E CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE CRABE BLEU EN OCCITANIE, 6 ET 7 NOVEMBRE 2025, MAUGUIO/PALAVAS

Programme en cours ...

ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES

Herbe de la pampa, ambrosies...des espèces végétales envahissantes



Herbe de la pampa, arbre aux papillons, renouée du Japon... Ces plantes ornementales exotiques, parfois vendues en jardinerie, sont les « stars » de nos jardins.

Mais ces espèces venues d'ailleurs représentent une réelle menace pour la biodiversité locale. On les qualifie alors d'« invasives ».

Pourquoi sont-elles si problématiques ? Et surtout, comment agir à notre échelle pour limiter leur impact ?

Entretien avec Nathalie Machon, professeure du Muséum national d'Histoire naturelle et  spécialiste en écologie urbaine.



Foire du miel à Murzu (Corse)
28 septembre 2025



Big Blue Festival Portoscuso (Sardaigne)
8-10 août 2025



Shot the Alien ! Oristano (Sardaigne)
25 Juillet 2025



5 ans du Parc départemental du Plan à La Garde (Marseille, France)
28 juin 2025



Le réseau ALIEN Corse fête ses 10 ans ! RDV à partir de 9h30 le 14 novembre sur la plage du Ricantu, à Ajaccio

Chef de file



Uffiziu di l' Ambiente di a Corsica Office de l' Environnement de la Corse

14, Avenue Jean Nicoli
20250 Corte
Tél : +33 4 95 48 11 77
email : ocic@oec.fr

Liens utiles



ALIEM

<https://www.aliem-network.eu/>

Programme ITALIE-FRANCE MARITIME

interreg-maritime.eu

Centre de Ressources EEE

especes-exotiques-envahissantes

INPN EEE

inpn.mnhn/especes-exotiques-envahissantes

